

❑ Bangas détruits



Depuis le début de la semaine dernière les « étrangers » étaient prévenus qu'ils se feraient chasser du village, l'ultimum avait été fixé dimanche dernier. Ainsi, vers 5h00 du matin, le collectif constitué d'une grosse centaine de personnes s'est mis en ordre de marche en direction des bangas incriminés dont nombreux avaient été désertés par les occupants. Comme à Tsimbkoura il y a quelques jours, les habitations en tôles, des occupations illégales, ont été démontées avec pour message très clair : "nous ne voulons plus de ces gens à Poroani".

La gendarmerie sur place a encadré le mouvement qui s'est déroulé sans heurts. Certaines personnes, étrangères en situation irrégulière sur le territoire, auraient demandé à être arrêtées et renvoyées à Anjouan.

En attendant, le collectif tient à préciser qu'aucun enfant des familles visées ne sera empêché de se rendre à l'école. "Leurs parents n'auront qu'à les conduire, du moment qu'ils ne vivent plus à Poroani et qu'ils n'occupent plus de terrains de manière illégale."

❑ Communiqué

Les Naturalistes invitent les habitants de l'île à identifier les arbres dont la taille, la forme, l'âge, l'espèce ou les usages semblent « remarquables ». Cette collecte participative doit permettre de pré-recenser une centaine d'arbres qui seront ensuite présentés à l'autorité compétente sur le sujet (la DEAL) pour pouvoir, in fine, être intégrés à l'atlas des paysages de Mayotte. L'objectif ultime de cet inventaire est de valoriser les richesses végétales terrestres de l'île, pour pouvoir mener à termes des actions de sensibilisation et de protection. Les personnes intéressées pour participer à ce pré-recensement sont invitées à remplir et retourner à l'association un formulaire d'identification de ces arbres, téléchargeable sur le site internet des Naturalistes de Mayotte.

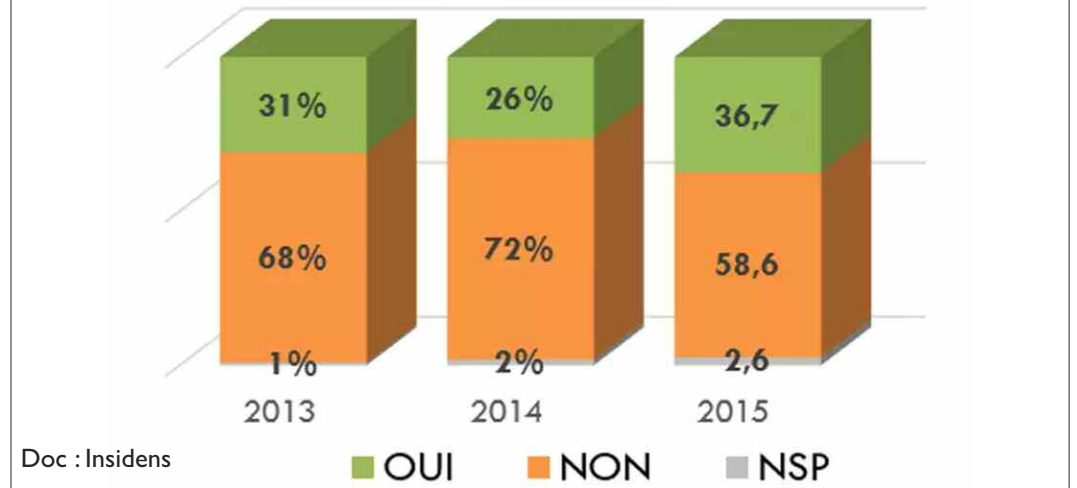
FRANCE MAYOTTE

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan • **Rédacteur en chef :** Samuel Boscher • **Adresse :** Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258 - 97600 - Mamoudzou • **Tél :** 02 69 600 385 • **Fax :** 0269 617 658 • **Mail :** france.mayotte@kwezi.fr • **RCS Mayotte :** N°14 921/2010 • **CNIL N° :** 1426774 • **N°ISSN :** 2108-6931 • **Date de 1^{ère} parution :** 10 mai 2010 • **Périodicité :** quotidien d'information générale • **Imprimeur :** Imprimah - RNI Mayotte - 97 600 Mamoudzou • **Immatriculation CPPAP :** 0919 192453

Lancement du 4ème baromètre des déchets

ENVIRONNEMENT : INSIDENS POURSUIT SON ACTION

Mes déchets sont-ils ramassés quand il faut ?



Insidens est une société de conseil en management qui accompagne les entreprises privées ou publiques et les collectivités territoriales pour s'adapter aux différents changements qui peuvent intervenir dans leur environnement. Accélérateur de prise de conscience sur la thématique du développement durable, Insidens initie des solutions et facilite leurs mises en œuvre au travers de ses 3 métiers : études/recherches, conseil et formation.

Dans cette démarche, l'organisme lance à Mayotte la 4ème édition du Baromètre des déchets.

Mais qu'est-ce que le baromètre des déchets ?

Il s'agit d'une vaste enquête réalisée auprès de la population qui permet de mesurer l'évolution des perceptions des habitants de Mayotte et fournit un outil de réflexion aux acteurs du secteur des déchets (collectivités locales, administrations de l'Etat, entreprises privées). Tous les habitants de Mayotte qui le souhaitent peuvent ainsi participer et donner leur avis sur la propreté de l'île et la gestion des déchets.

Pour mémoire, les résultats de la précédente et troisième édition étaient riches d'enseignements, avec des Mahorais qui se montraient de plus en plus exigeants concernant les services rendus et la propreté générale des rues, des communes ou des espaces naturels.

"La perception des changements en cours augmente sensiblement : 54 % des personnes interrogées en 2014 étaient d'accord avec l'idée que la gestion des déchets était en train de changer, ils sont 66 % en 2015.

Par ailleurs 36,7 % des sondés estiment que leurs déchets sont ramassés quand il faut, soit le meilleur taux de satisfaction mesuré à ce jour (31 % en 2013, 26 % en 2014)" expliquait ainsi Insidens qui ajoutait : "plus largement, cette hausse des opinions favorables est également imputable à la mobilisation des différentes municipalités sur le dossier. La propreté et la gestion des déchets ont notamment constitué l'un des sujets principaux de la campagne des dernières élections municipales en 2014. Des actions ont depuis été mises en place pour tenter de pallier les lacunes existantes..."

Toutefois, cette progression enregistrée par l'organisme ne se traduisait pas encore par des opinions plus favorables sur la propreté de l'île

"90 % des sondés jugent l'ensemble de l'île « sale », contre 74 % en 2014 et 55 % en 2013. Ce fort mécontentement est corrélé à un intérêt croissant pour la question : le pourcentage de sondés ne se prononçant pas sur le sujet est passé de 17 % en 2013 à 3 % en 2015. Les deux phénomènes semblent directement liés : les habitants de Mayotte se prononcent davantage pour exprimer leur mécontentement. Par ailleurs, la gestion des déchets obtient une note moyenne de 2,5 :10,

contre 3,02 en 2014 et 3,30 en 2013 (1 signifiant très mauvais et 10 très bon)..." détaillait l'organisme.

Ainsi, parmi les différents espaces publics (communes, rues, plages) sur lesquels les participants avaient été interrogés, les communes étaient les plus mal notées (comme en 2013), alors que les plages étaient les lieux jugés les plus sales en 2014.

"89 % des sondés sont « d'accord » avec l'affirmation suivante : « quand je jette mes déchets à la poubelle, je protège l'environnement ». De même, 88 % des sondés sont « d'accord » avec l'affirmation : « Réduire sa quantité de déchets est encore mieux que de recycler ou de jeter dans la poubelle ». Cette adhésion est majoritaire quels que soient l'âge, la catégorie socioprofessionnelle ou le sexe des personnes interrogées. Par ailleurs, en 2014, 95 % des sondés approuvaient l'idée que le tri sélectif contribuait à la propreté de Mayotte. En 2015, 81,5 % des personnes interrogées partagent toujours cet avis, et 80 % sont également d'accord avec l'idée que le tri sélectif constitue un signe de progrès" poursuivait Insidens l'année passée.

76,8 % des sondés déclaraient trier leurs piles, faisant des piles les déchets avec le plus haut taux de tri de Mayotte (sur un total de 12 tonnes de piles et accumulateurs jetés en moyenne par an). Plus largement, le taux déclaré de pratique du tri s'est avéré élevé pour tous les types de déchets pour lesquels une filière spécifique existe. Seuls les déchets de soins médicaux pâtissaient d'un taux de tri inférieur à 50 %.

Cependant, en matière de tri des emballages ménagers, le geste de tri n'était majoritaire pour aucun déchet ménager courant (boîtes de conserve, bouteille et bocaux en verre, cannettes, bouteilles en plastique), laissant augurer d'une importante marge de progression.

Enfin, Insidens concluait son enquête en 2015 de la manière suivante : "sensibilisés depuis plusieurs années, les usagers sont désormais devenus des acteurs à part entière de la gestion des déchets : leurs attentes sont plus fortes, ils participent de plus en plus, et de mieux en mieux, aux processus mis en place. De leur côté, dans un contexte financier particulièrement contraint, les communes réclament elles aussi un meilleur service pour leurs administrés au regard des sommes qu'elles doivent y consacrer..."

Le Baromètre des déchets 2016 permettra donc de mesurer l'évolution des opinions sur cette problématique importante pour le développement du territoire et sera à cet égard un outil appelant à une participation massive.

Pour participer à cette étude et donner son avis, il suffit de se rendre sur le lien suivant sur internet :

<https://fr.surveymonkey.com/r/T8GXPCY>

Source : Insidens